



N° 02/03.2024

# COMPTES DE L'EXERCICE 2023

---

**Préavis présenté au Conseil intercommunal en séance du 26 mars 2024.**

**Première séance de commission : mercredi 24 avril 2024, à 18h30, à la salle de conférences Jura/Lac, av. des Pâquis 31 (2<sup>e</sup> étage), à Morges.**

## TABLE DES MATIERES

1	PRÉAMBULE.....	3
2	COÉFFICIENT DE PONDÉRATION.....	4
3	RÉPARTITION DES HABITANTS AU 31 DÉCEMBRE 2023, SELON LES DONNÉES DU CANTON (STATISTIQUE VAUD) .....	4
4	TABLEAUX COMPARATIFS ENTRE COMPTES ET BUDGET 2023 ET DU COÛT PAR HABITANT .....	5
5	TÂCHES DÉDIÉES PAR CONTRAT DE DROIT ADMINISTRATIF.....	6
6	RÉPARTITION DE LA PARTICIPATION PAR COMMUNE INCLUANT LES TÂCHES CONTRACTUELLES .....	7
7	CONCLUSION.....	7

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

## 1 PRÉAMBULE

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes, du Règlement sur la comptabilité des communes et des Statuts de l'Association, le Comité de direction a l'honneur de vous soumettre les comptes de l'Association de communes de la Police Région Morges, arrêtés au 31 décembre 2023.

Il s'agit du douzième exercice comptable de l'Association. Les comptes présentent le fonctionnement du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023.

Pour prendre connaissance des explications détaillées, il convient de se référer à l'annexe « Commentaires sur les comptes » jointe au présent préavis.

Les comptes présentent des charges à hauteur de CHF 14'922'938.84 et des recettes pour un montant de CHF 7'693'898.74. La différence présente un excédent de charges de CHF 7'229'040.10, qui est compensé individuellement par chaque commune membre.

À l'instar des précédents exercices, celui de 2023 se solde par un résultat positif en relation avec les acomptes des communes. En effet, PRM a l'avantage de restituer CHF 845'859.90 aux communes membres pour les tâches principales de l'Association.

Dans un contexte d'inflation avec des prix de l'énergie, des services et des biens en hausse, la gestion des dépenses a été réalisée dans l'esprit d'une administration méticuleuse de l'argent public et les dépenses ont été analysées pour identifier les économies possibles. Il en résulte un exercice comptable meilleur que prévu, que nous pouvons qualifier de bon, en ce sens que la différence entre le budget et les comptes est favorable, grâce à des économies de charges, associées à de meilleures recettes que prévu.

La charge de personnel ne présente qu'une différence d'un peu plus de 3% par rapport au budget, symbole de stabilité et de bonne santé.

Le budget 2023 a été fait en tenant compte d'une augmentation du nombre d'habitants sur le secteur, qui s'est élevée au final à 306, permettant ainsi de maintenir un coût par habitant global en dessous des CHF 240.00, précisément CHF 224.32/habitant.

Le résultat positif entre le budget et les comptes 2023 s'explique principalement de la manière suivante :

- Les comptes touchant le personnel présentent une diminution totale des charges de 347k.
- Les recettes des amendes d'ordre pour la circulation ont retrouvé, par rapport à 2022 en de ça des prévisions, le niveau des montants inscrits au budget, et même dépassé de 78k.

- Les recettes des remboursements d'assurances s'avèrent être plus élevées de 273k, en partie dues à des absences longue durée, maternité et services militaires.
- Les recettes de la Commission de police et du remboursement des frais ont été plus élevées de 70k.
- Enfin, diverses variations sur plusieurs comptes ont permis une diminution des charges et une augmentation globale des recettes de 77k.

En ce qui concerne les tâches contractuelles, pour la Commune de Morges, les charges et revenus améliorent le résultat de 754k par rapport au budget.

## 2 COÉFFICIENT DE PONDÉRATION

Ci-dessous le tableau présentant le calcul pondéré de la population au 31 décembre 2023.

### Coefficient de pondération

Population	Coefficient
de 0 à 1'000 habitants	2
de 1'001 à 3'500 habitants	3
de 3'501 à 6'500 habitants	4
de 6'501 à 10'000 habitants	5
dès 10'001 habitants	6

## 3 RÉPARTITION DES HABITANTS AU 31 DÉCEMBRE 2023, SELON LES DONNÉES DU CANTON (STATISTIQUE VAUD)

Communes	Population	Coefficient	Population pondérée	Répartition
BUCHILLON	687	2	1 374	0.86%
LUSSY-SUR-MORGES	732	2	1 464	0.92%
MORGES	17 755	6	106 530	66.73%
PREVERENGES	5 223	4	20 892	13.09%
SAINT-PREX	5 907	4	23 628	14.80%
TOLOCHENAZ	1 922	3	5 766	3.61%
<b>TOTAUX</b>	<b>32 226</b>		<b>159 654</b>	<b>100%</b>

#### 4 TABLEAUX COMPARATIFS ENTRE COMPTES ET BUDGET 2023 ET DU COÛT PAR HABITANT

Le tableau ci-dessous compare la participation de chaque commune selon les comptes et le budget 2023 ainsi que la comparaison avec les comptes de l'année 2022 et ce, pour les tâches principales de police.

Au 31 décembre 2023, pour les tâches principales de police, le coût moyen par habitant s'élève à **CHF 224.32**. La volonté du CODIR de garantir un coût moyen par habitant inférieur à CHF 240.00 est ainsi atteinte. L'augmentation de la population (+ 306 habitants soit 0.96 %) est en hausse dans toutes les communes.

Calcul de la participation de chaque commune selon les comptes 2023							
Communes	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	Taux	Population	Coût par habitant	Différence comptes - budget
BUCHILLON	62 213.92	70 150.00	62 093.02	0.9%	687	90.56	7 936.08
LUSSY-SUR-MORGES	66 289.07	77 550.00	67 653.59	0.9%	732	90.56	11 260.93
MORGES	4 823 616.33	5 309 300.00	4 875 229.03	66.7%	17 755	271.68	485 683.67
PREVERENGES	945 977.59	1 091 750.00	967 168.33	13.1%	5 223	181.12	145 772.41
SAINT-PREX	1 069 862.07	1 229 650.00	1 089 315.50	14.8%	5 907	181.12	159 787.93
TOLOCHENAZ	261 081.12	296 500.00	262 736.89	3.6%	1 922	135.84	35 418.88
<b>TOTAUX</b>	<b>7 229 040.10</b>	<b>8 074 900.00</b>	<b>7 324 196.38</b>	<b>100.0%</b>	<b>32 226</b>	<b>224.32</b>	<b>845 859.90</b>

Coût en CHF par habitant - Comparatif annuel						
Communes	2023	2022	2021	2020	2019	2018
BUCHILLON	90.55	92.68	79.25	86.66	83.29	80.57
LUSSY-SUR-MORGES	90.55	92.68	79.25	86.66	83.29	80.57
MORGES	271.67	278.03	237.75	259.97	249.88	241.72
PREVERENGES	181.11	185.35	158.50	173.31	166.59	161.15
SAINT-PREX	181.11	185.35	158.50	173.31	166.59	161.15
TOLOCHENAZ	135.83	139.01	118.88	129.98	124.94	120.86
<b>TOTAUX</b>	<b>224.32</b>	<b>229.45</b>	<b>195.35</b>	<b>212.36</b>	<b>203.94</b>	<b>197.22</b>

## 5 TÂCHES DÉDIÉES PAR CONTRAT DE DROIT ADMINISTRATIF

<b>Tâches des mandats par contrat de droit administratif</b>							
<b>Communes</b>	<b>Tâches</b>	<b>Charges</b>	<b>Recettes</b>	<b>Comptes 2023</b>	<b>Budget 2023</b>	<b>Différence</b>	<b>Comptes 2022</b>
<b>MORGES</b>	Signalisation	1 360 505.60	2 665 599.50	-1 305 093.90	- 993 200.00	- 311 893.90	- 681 306.10
	Police du commerce	351 311.52	294 070.57	57 240.95	199 200.00	- 141 959.05	341 159.05
	Inhumation	115 659.90	12 575.00	103 084.90	103 900.00	- 815.10	104 715.10
	Police administrative	923 070.75	933 639.96	- 10 569.21	290 300.00	- 300 869.21	591 169.21
	Représentation	38 714.00	0.00	38 714.00	37 500.00	1 214.00	37 089.00
<b>TOTAL MORGES</b>		<b>2 789 261.77</b>	<b>3 905 885.03</b>	<b>-1 116 623.26</b>	<b>- 362 300.00</b>	<b>- 754 323.26</b>	<b>392 826.26</b>
<b>BUCHILLON</b>	Prestations	10 240.00	2 360.00	<b>7 880.00</b>	6 100.00	1 780.00	4 320.00
<b>LUSSY-SUR-MORGES</b>	Prestations	6 960.00	1 730.00	<b>5 230.00</b>	3 200.00	2 030.00	1 170.00
<b>PREVERENGES</b>				Non prévues à ce jour			
<b>SAINT-PREX</b>	Prestations	319 203.42	75 112.49	<b>244 090.93</b>	252 200.00	- 8 109.07	260 309.07
<b>TOLOCHENAZ</b>	Prestations	21 920.00	8 450.00	<b>13 470.00</b>	9 500.00	3 970.00	5 530.00

## 6 RÉPARTITION DE LA PARTICIPATION PAR COMMUNE INCLUANT LES TÂCHES CONTRACTUELLES

Le tableau ci-dessous comprend la répartition concernant les missions générales de police (tableau du point N° 4) ainsi que les tâches confiées selon les contrats de droit administratif, engageant individuellement chaque commune, représentée par sa Municipalité, à l'Association de communes Police Région Morges, représentée par son Comité de direction (tableau du point N° 5).

<b>Comptes répartition de la participation par commune</b>				<b>Budget</b>	<b>Différence</b>
<b>Communes</b>	<b>Service de police</b>	<b>Tâches des mandats</b>	<b>Total</b>	Budget total par commune	Comptes - budget
BUCHILLON	62 213.92	7 880.00	70 093.92	76 250.00	-6 156.08
LUSSY-SUR-MORGES	66 289.07	5 230.00	71 519.07	80 750.00	-9 230.93
MORGES	4 823 616.33	-1 116 623.26	3 706 993.07	4 947 000.00	-1 240 006.93
PREVERENGES	945 977.59	-	945 977.59	1 091 750.00	-145 772.41
SAINT-PREX	1 069 862.07	244 090.93	1 313 953.00	1 418 850.00	-104 897.00
TOLOCHENAZ	261 081.12	13 470.00	274 551.12	306 000.00	-31 448.88

## 7 CONCLUSION

Le résultat de l'exercice 2023 est très positif par rapport au budget, et même par rapport aux comptes de l'année précédente où les recettes n'avaient pas été à la hauteur des prévisions.

La dette est de CHF 1'599'796.81 (CHF 1'795'598.71 en 2022) et n'atteint pas le plafond maximal fixé par les statuts (CHF 3'500'000.00).

Les surplus encaissés lors de la facturation des acomptes 2023 seront remboursés auprès de chaque commune.

Vu ce qui précède, le Comité de direction vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

### **LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA PRM**

- après avoir pris connaissance du préavis du Comité de direction présentant les comptes 2023,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,





COMITE DE DIRECTION

Cette annexe présente la différence entre les comptes et le budget 2023. Les explications concernent uniquement les comptes qui représentent une différence de plus de CHF 10'000.00 et de plus de 10 %. En outre, toute différence supérieure à CHF 50'000.00 par compte doit être expliquée, quel que soit le pourcentage de différence. Le signe - décrit une diminution de charge ou de recette.

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2022
<b>Service de police</b>		
60000.3011.00 Traitements	-278'083.30 (-2.98%)	Bien que les chiffres soient importants (350k au total des deux comptes), il s'agit d'un peu moins de 3% de la masse salariale, stable par rapport aux années précédentes. La raison principale de cette différence s'explique principalement par les départs/arrivées de personnel et les délais de latence causés avant les remplacements.
60000.3030.00 AVS/AI	-69'728.85 (-7.93%)	Le montant des cotisations versées à l'AVS suit la même tendance que les traitements.
60000.3012.00 Traitement personnel auxiliaire	-50'069.75 (-50.07%)	Le nombre de manifestations est en augmentation par rapport à l'année passée. Cependant, la quantité d'engagements de personnel auxiliaire pour gérer le stationnement a été maintenue au strict nécessaire.
60000.3061.00 Indemnités et utilisation des véhicules privés	-19'636.90 (-43.64%)	Le dispositif des patrouilles mixtes, au sein de la collaboration renforcée entre la Gendarmerie et les polices communales a été levé, ne nécessitant plus l'utilisation des véhicules privés pour se rendre aux différents lieux de prise de service.

COMITE DE DIRECTION

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2022
60000.3091.01 Formation cadre	-13'932.95 (-24.02%)	Les cours de cadre CAS-CEP ont été répartis différemment par l'ISP (Institut Suisse de Police), entre 2023 et 2024, entraînant un décalage de paiement.
60000.3101.00 Imprimés et fournitures de bureau	-29'128.51 (-38.94%)	Une économie a été réalisée sur la commande des carnets d'amendes d'ordre (9k), des enveloppes (5k) et des formulaires techniques (7k).
60000.3111.00 Achats-locations de mobilier, machines et matériel radios	-11'681.97 (-18.72%)	Le projet de mise en place d'une nouvelle caisse enregistreuse n'a pas pu être finalisé en 2023 (4k). Les coûts liés aux photocopieurs et copies ont été inférieurs aux prévisions (4k). Le solde représente des économies modestes sur chaque poste prévu au budget.
60000.3123.00 électricité	16'332.40 (46.8%)	La consommation énergétique du bâtiment a été correctement évaluée, mais celle des véhicules électriques s'avère supérieure à ce qui était prévu. Couplée avec la hausse des tarifs, l'augmentation des charges est conséquente.
60000.3124.00 carburant	-18'283.60 (-29.97%)	La consommation en essence des véhicules a diminué en raison du passage à l'électrique.
60000.3151.00 Entretien mobilier, machines, matériel	-19'698.17 (-16.19%)	Les factures de nettoyage se sont relevées moins importantes que prévu (8k), et les dépenses liées à l'entretien du bâtiment ont été inférieures aux estimations (6k). Aussi, certaines maintenances n'ont pas été effectuées.
60000.3151.02 Achat, location matériel radar	-15'694.52 (-31.08%)	Le système de comptage des véhicules que nous envisagions de remplacer n'a pas été acheté, car aucun matériel, actuellement sur le marché, ne répondait à nos critères (11k). Nous prévoyons d'inclure cette dépense dans le budget dès qu'un système répondant à nos besoins sera disponible sur le marché.

COMITE DE DIRECTION

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2022
60000.3155.00 Frais de véhicules entretien	-10'715.60 (-19.45%)	L'achat de véhicules électriques a réduit le nombre de services, en raison de leurs besoins d'entretien moindres.
60000.3156.00 Entretien technique des installations	-18'548.21 (-14.19%)	La conclusion d'un nouveau contrat de maintenance a permis une économie substantielle (10k). Aussi, une économie a été réalisée sur la réparation des radios (5k). Enfin, les taxes liées aux maintenances et achats POLYCOM (réseau radio) ont été inférieures aux estimations (3k).
60000.3183.00 Frais bancaires – versement carte de crédit	-10'556.67 (-87.97%)	Les frais bancaires ont été moindres que prévu, car la dette a été couverte avec les liquidités et aucun recours à l'emprunt n'a été nécessaire.
60000.3184.00 Frais de contentieux	-34'825.59 (-34.83%)	Les frais liés aux contentieux et poursuites ont été moins élevés, en lien avec la conjoncture et la situation financière des contrevenants.
60000.3185.07 Études et divers	15'407.20 (28.01%)	Un cas judiciaire a impacté ce poste, car un montant suffisant d'honoraires n'a pas été prévu lors de l'établissement du budget.
60000.3302.00 Amortissement des titres et placements	14'790.00 (100%)	Dans le cadre du préavis N° 03.03/2022 relatif à la participation de PRM au capital de la STA (stand de tir), un compte spécifique à l'amortissement de l'acquisition d'actions a été utilisé.

COMITE DE DIRECTION

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2022
60000.3313.00 Amortissement des dépenses d'équipement	95'713.10 (35.32%)	Dans le cadre du préavis N° 05.09/2019 concernant le projet Odyssee, les premières dépenses ont été engagées en 2023 alors qu'elles n'étaient prévues qu'à partir de 2024.
60000.3809.01 Attribution au fond de réserve provision vacances	-10'000.00 (100%)	Un montant a été provisionné pour les vacances non prises, alors que des jours ont été récupérés (14k).
60000.4809.01 Prélèvement au fond de réserve provision vacances	-4'161.80 (100%)	
60000.4356.00 Facturation de services à des tiers	49'619.75 (49.62%)	Comme mentionné dans le compte N° 60000.3012.00 relatif au personnel auxiliaire, celui-ci a été peu engagé et n'a donc pas été facturé selon les prévisions (50k).
60000.4361.00 Indemnités et rétrocessions d'assurances	-273'694.85 (-456.16%)	Les remboursements des APG dépendent, entre autres, du temps de maladie/accident, congé maternité et service militaire. Il s'agit d'une recette aléatoire, sous-estimée lors de l'établissement du budget.
60000.4370.00 Amendes perçues	-78'341.12 (-2.24%)	Le montant estimé a été légèrement plus bas que la réalité (un peu plus de 2%).

COMITE DE DIRECTION

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2022
60000.4390.00 Recettes diverses	-19'397.78 (-193.98%)	La différence s'explique par la refacturation des frais de formation au personnel qui a quitté le corps (18k).
60000.4510.00 Remboursement du canton	-27'598.70 (-26.28%)	PRM a été sollicitée par la Police cantonale pour différentes opérations (WEF par exemple), en plus des différents cours dispensés à l'Académie. Ces activités n'étaient pas prévues au budget.
60000.4522.00 60000.4522.01 60000.4522.02 60000.4522.03 60000.4522.05 60000.4522.06 Refacturation des excédents de charges/revenus aux communes	519'046.44 (9.78%) 152'315.31 (13.95%) 167.187.68 (13.60%) 37'224.66 (12.55%) 11'719.42 (15.11%) 8'366.39 (11.93%)	Morges Préverenges Saint-Prex Tolochenaz Lussy-sur-Morges Buchillon Le résultat permet une restitution aux communes. Pour rappel, la répartition s'effectue selon l'augmentation/diminution du nombre d'habitants recensé par le Canton (Statistique Vaud) au 31 décembre.
<b>Commentaires sur les comptes des tâches déléguées contractuellement de la Ville de Morges</b>		
<b><u>Signalisation</u></b>		
60110.3116.01 Achats équipement et matériel spécialisé	-19'192.42 (-16.25%)	Il s'agit d'un rack à vélos prévu au budget, qui n'a finalement pas été changé (21k).

COMITE DE DIRECTION

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2022
60110.3143.00 Entretien signalisation	-19'896.63 (-10,73%)	Un budget a été alloué pour la maintenance de la centrale Gestion coordonnée du trafic d'agglomération (GCTA) selon le préavis N° 35/12.21. Cependant, la centrale GCTA n'est pas encore opérationnelle et le montant n'a pas été dépensé.
60110.3185.06 Étude circulation	-43'111.20 (-51.32%)	Ce compte est utilisé pour les études conjointes avec les services de la Ville de Morges Urbanisme et Mobilité. Moins d'études que prévu ont été réalisées en 2023.
60110.3524.00 Versement excédentaire à la Ville de Morges	311'893.90 (31.40%)	Il s'agit du compte de résultat, tenant compte des charges et des recettes. En l'espèce, le résultat est favorable à la Ville de Morges.
60110.4232.00 Locations de places de parc de droit public	11'240.00 (26.26%)	Malgré une adaptation du budget en 2023, les recettes provenant des locations de places de parc publiques ont encore diminué.
60110.4232.01 Produit des locations de places de parc droit privé TVA	14'241.40 (17.37%)	Remarque identique que sur le compte ci-dessus.
60110.4272.04 Macaron résident centre-ville	-16'345.00 (-17.21%)	Une forte augmentation du nombre de macarons résidents a été enregistrée. Pour rappel, les macarons sont distribués selon les prescriptions Municipales « résidents » du 5 mars 2014, conformément aux conditions établies par celles-ci.

COMITE DE DIRECTION

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2022
60110.4272.06 Macarons employés et tiers soumis TVA	41'186.08 (43.35%)	La diminution des contrats liés à ce type de macaron est encore constatée cette année.
60110.4272.07 Horodateur All Park	24'545.30 (32.73%)	Il s'agit d'un système de paiement de stationnement personnalisé. La baisse est attribuable à la transition de ce système vers l'application pour paiement par Smartphone.
60110.4272.09 Horodateur en Euro	11'036.98 (44.15%)	Ce compte est alimenté par visiteurs étrangers qui règlent en espèce. La diminution constatée est probablement attribuable à l'utilisation des applications de paiement du stationnement par Smartphone.
60110.4272.10 Horodateur en CHF	152'069.73 (16.53%)	En raison de la forte augmentation de l'utilisation de moyens de paiement autres que l'horodateur, une baisse notoire de l'utilisation de la monnaie au profit du paiement par l'application smartphone ci-dessous est encore constatée.
60110.4272.11 Application pour paiement par Smartphone	-388'265.13 (-42.20%)	Ceci résulte d'un équilibre entre les paiements en espèces (horodateurs All Park, en Euro et en CHF) et les paiements par application. De surcroît, l'augmentation du tarif horaire en cours d'année contribue à accroître les recettes..
60110.4356.00 Facturation de services à des tiers	-53'025.65 (-212.10%)	Les augmentations du nombre de manifestations (+33%) entraînent une hausse des recettes liées à la signalisation, en fonction du travail fourni.
60110.4390.00 Recettes diverses	58'989.60 (65.54%)	Une partie des recettes de certains comptes, non soumis à la TVA, se retrouve dans celui-ci, notamment les autorisations de stationnement journalières pour les entreprises ainsi que certaines recettes ponctuelles et imprévisibles. Cette année, aucune demande particulière n'a été sollicitée et nos prévisions se sont avérées trop optimistes.

COMITE DE DIRECTION

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2022
60110.4659.00 Affichage SGA	-39'700.90 (-61.08%)	Il s'agit du règlement d'une facture 2022 qui contribue à augmenter les recettes.
<b>Police du commerce</b>		
60120.4272.02 Place de marché, étalage	-43'104.00 (-35.92%)	L'augmentation de la fréquentation des marchands a une influence positive sur les comptes.
60120.4312.00 Émoluments	-77'147.25 (-220.42%)	Sur les comptes de 2022, un déficit a été constaté dans ce compte de recettes, attribuable au fait que nous n'avions pas perçu de montant pour les heures d'ouverture des établissements publics. Après vérification, il s'est avéré qu'il ne s'agissait pas des conséquences de la pandémie de COVID-19, mais plutôt d'un oubli de facturation, corrigé en 2023. Par ailleurs, l'augmentation de 33 % du nombre de manifestations par rapport à 2022 a contribué à l'accroissement des recettes.
60120.4390.00 Recettes diverses	-14'645.00 (-2'829%)	Les recettes supplémentaires découlent du stationnement de la Famille Yenish (gens du voyage Suisses), dont l'encaissement de la taxe d'occupation du domaine public doit être imputé aux comptes de la Police du commerce et non pas à ceux de la signalisation.
60120.4522.00 Refacturation à la Ville de Morges	141'959.05 (71.26%)	Il s'agit d'un compte de résultat.





# ANNEXE PRÉAVIS N° 02/03.2024 COMMENTAIRES COMPTES 2023

COMITE DE DIRECTION

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2022
<b>Police administrative</b>		
60150.3185.00 Honoraires et prestations de services	-67'640.00 (-6.95%)	L'absence de certains collaborateurs n'a pas permis la facturation de l'ensemble des heures portées au budget.
60150.3524.00 Versement excédentaire à la Ville de Morges	10'569.21 (100%)	Le résultat des comptes de la police administrative se solde par un versement à la Ville de Morges.
60150.4370.00 Amendes perçues	-222'421.96 (-34.22%)	Après la pandémie, le niveau des recettes est revenu à un niveau comparable à celui d'avant.
60150.4522.00 Refacturation des charges à la Ville de Morges	290'300.00 (100%)	Il s'agit d'un compte de résultat.
<b>Tâches contractuelles Saint-Prex</b>		
60300.4370.00 Amendes	-59812.49 (-99.37%)	Il y a eu plus de contrevenants que les années précédentes, alors que les contrôles sont restés stables.

## Police Région Morges - Comptes 2023

		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>1</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>19'386'187.14</b>	<b>19'386'187.14</b>	<b>19'690'800.00</b>	<b>19'690'800.00</b>	<b>18'481'653.97</b>	<b>18'481'653.97</b>
<b>6</b>	<b>Police</b>	<b>19'386'187.14</b>	<b>19'386'187.14</b>	<b>19'690'800.00</b>	<b>19'690'800.00</b>	<b>18'481'653.97</b>	<b>18'481'653.97</b>
<b>60</b>	<b>PRM et Tâches contractuelles</b>	<b>19'386'187.14</b>	<b>19'386'187.14</b>	<b>19'690'800.00</b>	<b>19'690'800.00</b>	<b>18'481'653.97</b>	<b>18'481'653.97</b>
<b>600</b>	<b>Service de police</b>	<b>14'922'938.84</b>	<b>14'922'938.84</b>	<b>15'370'100.00</b>	<b>15'370'100.00</b>	<b>14'251'509.75</b>	<b>14'251'509.75</b>
<b>60000</b>	<b>Service de police</b>	<b>14'922'938.84</b>	<b>14'922'938.84</b>	<b>15'370'100.00</b>	<b>15'370'100.00</b>	<b>14'251'509.75</b>	<b>14'251'509.75</b>
3001.00	Traitements conseil intercommunal	13'300.00		15'500.00		14'400.00	
3001.01	Traitements Comité Directeur	28'000.00		28'000.00		28'000.00	
3011.00	Traitements	9'063'516.70		9'341'600.00		8'754'069.60	
3012.00	Traitements personnel auxiliaire	49'930.25		100'000.00		37'792.50	
3030.00	Cotisations AVS - AC	809'921.15		879'650.00		806'539.75	
3040.00	Cotisations à la caisse de pensions	1'411'162.60		1'390'150.00		1'292'507.55	
3050.00	Assurances de personnes	204'163.40		207'400.00		200'095.55	
3061.00	Indemnités utilisation véhicules privés	25'363.10		45'000.00		38'244.75	
3069.00	Indemnités, remboursements de frais divers	80'026.00		81'000.00		81'274.50	
3069.01	Indemnités et frais pour les chiens	3'000.00		5'150.00		5'099.30	
3091.01	Formation cadre	44'067.05		58'000.00		18'522.43	
3091.02	Participation aux réunions de police	1'652.75		1'500.00		1'368.20	
3091.03	Formation agents	322'272.65		309'000.00		273'282.03	
3092.00	Frais de recherche et transfert de personnel	45'926.50		46'000.00		40'116.05	
3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	45'671.49		74'800.00		50'996.90	
3102.00	Annonces, journaux, documentation	2'064.80		8'800.00		2'828.30	
3111.00	Achats - locations de mobilier, machines et matériel radios	50'718.03		62'400.00		36'636.63	
3111.01	Informatisation	239'400.07		264'600.00		249'379.53	
3116.00	Equipement personnel	144'812.49		144'150.00		123'191.85	
3121.00	Achat et consommation d'eau	2'432.40		2'500.00		2'390.20	
3123.00	Electricité	51'232.40		34'900.00		25'165.85	
3124.00	Carburant	42'716.40		61'000.00		46'909.05	
3139.00	Achats de munition	8'208.85		8'000.00		8'280.90	
3151.00	Entretien mobilier, machines, matériel	102'001.83		121'700.00		100'244.75	
3151.01	Homologation des appareils radar	41'100.00		46'000.00		42'502.00	
3151.02	Achat, location entretien matériel radar	34'805.08		50'500.00		76'767.50	
3155.00	Frais de véhicules, entretien, achat, assurances et taxes	44'384.40		55'100.00		52'891.90	
3155.02	Achat véhicules police	137'419.75		140'000.00		124'669.20	

## Police Région Morges - Comptes 2023

		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3156.00	Entretien technique des installations, central d'alarme	112'151.79		130'700.00		121'119.98	
3161.00	Loyers	562'860.00		577'000.00		562'860.00	
3161.05	Loyers (St-Prex)	16'200.00		16'200.00		16'200.00	
3181.00	Affranchissement	137'962.18		126'200.00		126'359.32	
3182.00	Téléphones	16'988.42		20'400.00		16'236.11	
3182.01	Site internet, identité visuelle, communication	24'475.01		26'900.00		19'627.40	
3183.00	Frais bancaires - versements carte de crédit	1'443.33		12'000.00		1'310.76	
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites (amendes)	65'174.41		100'000.00		82'345.17	
3185.01	Prestations services transversaux informatique Logiciels et infrastructure	135'860.15		130'000.00		128'505.05	
3185.02	Prestations services transversaux finances	59'040.00		59'100.00		59'040.00	
3185.03	Prestations services transversaux ressources humaines	70'000.00		65'000.00		80'000.00	
3185.04	Prestations services transversaux archives	1'300.00		6'300.00		6'300.00	
3185.07	Etudes et divers	70'407.20		55'000.00		47'761.80	
3185.09	Contrôle fiduciaire	3'387.15		3'500.00		3'360.25	
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses, RC	19'161.05		21'400.00		21'075.15	
3192.00	Taxes sur les véhicules	18'785.75		20'900.00		19'385.99	
3193.00	Cotisations	9'765.60		10'000.00		9'449.55	
3199.00	Frais divers et de réception	31'198.95		41'100.00		27'891.13	
3210.00	Intérêts des dettes à court terme	1'804.23		5'000.00		1'963.28	
3301.00	Pertes sur débiteurs divers			1'000.00			
3302.00	Amortissement des titres et placements	14'790.00					
3313.00	Amortissement dépenses d'équipement	366'713.10		271'000.00		270'629.05	
3521.00	Participation à la réforme policière	59'324.81		58'000.00		57'750.30	
3801.00	Attribution au fonds de réserve pour investissements futurs	14'000.00		14'000.00		14'000.00	
3809.00	Attribution complémentaire à la provision pour créances douteuses	10'875.57		7'000.00			
3809.01	Attribution au fonds de réserve provision vacances			10'000.00		24'172.69	
3809.02	Attribution au fonds de réserve pour changement uniforme de police	50'000.00					
4221.00	Intérêts du patrimoine financier		424.00				
4312.00	Emoluments de police		20'380.00		15'000.00		19'135.00
4356.00	Facturation de services à des tiers, location matériel de signalisation		50'380.25		100'000.00		38'232.50
4361.00	Indemnités et rétrocessions d'assurances		333'694.85		60'000.00		211'854.40
4363.00	Remboursement des dommages et divers						18'050.00
4370.00	Amendes perçues		3'578'341.12		3'500'000.00		2'780'996.00
4390.00	Recettes diverses		29'397.78		10'000.00		27'803.10
4390.01	Recettes contravention commission de police		638'576.26		600'000.00		742'476.99
4390.02	Frais commission de police		381'987.08		350'000.00		438'093.98

## Police Région Morges - Comptes 2023

		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4410.00	Redistribution de la taxe CO2		5'402.20		2'500.00		6'938.60
4510.00	Remboursement du Canton		132'598.70		105'000.00		137'380.00
4521.00	Part. aux charges du personnel de la PRM pour les tâches optionnelles		2'510'800.00		2'552'700.00		2'505'000.00
4522.00	Refacturation à la Ville de Morges		4'823'616.33		5'309'300.00		4'875'229.05
4522.01	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Préverenges		945'977.59		1'091'750.00		967'168.33
4522.02	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de St-Prex		1'069'862.07		1'229'650.00		1'089'315.50
4522.03	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Tolochenaz		261'081.12		296'500.00		262'736.89
4522.05	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Lussy-sur-Morges		66'289.07		77'550.00		67'653.59
4522.06	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Buchillon		62'213.92		70'150.00		62'093.02
4801.00	Prélèvement au fonds de réserve pour investissements futurs		7'754.70				
4809.00	Prélèvement à provision pour débiteurs douteux						1'352.80
4809.01	Prélèvement au fonds de réserve provisions vacances		4'161.80				
<b>601</b>	<b>Tâches contractuelles Ville de Morges</b>	<b>4'104'924.88</b>	<b>4'104'924.88</b>	<b>3'991'700.00</b>	<b>3'991'700.00</b>	<b>3'900'244.22</b>	<b>3'900'244.22</b>
<b>60110</b>	<b>Signalisation</b>	<b>2'665'599.50</b>	<b>2'665'599.50</b>	<b>2'483'300.00</b>	<b>2'483'300.00</b>	<b>2'459'030.20</b>	<b>2'459'030.20</b>
3102.00	Annonces, journaux, documentation		6'708.75		8'000.00		4'613.85
3116.01	Achats éqpt et matériel spécialisé		98'807.58		118'000.00		71'782.90
3123.00	Electricité		9'518.20		9'000.00		14'256.75
3137.00	Location All Park		24'555.60		15'000.00		20'035.45
3143.00	Entretien signalisation		185'403.37		205'300.00		79'091.57
3143.01	Entretien parcomètres et achat matériel d'exploitation		97'112.50		92'600.00		64'009.40
3143.02	Entretien et réparations arrêts de bus		1'884.75		5'000.00		
3161.02	Location locaux RB 3		22'775.40		22'200.00		22'200.00
3161.03	Location places de parc (parking sous pont autoroute et Poste)		13'032.00		13'200.00		13'032.00
3182.00	Téléphones		414.95		5'700.00		524.95
3185.00	Honoraires et prestations de services		859'403.70		902'400.00		837'652.50
3185.06	Etude circulation		40'888.80		84'000.00		219.90
3194.00	TVA à payer sur recettes				9'700.00		
3524.00	Versement excédentaire à la Ville de Morges		1'305'093.90		993'200.00		1'331'610.93
4232.00	Produit des locations de places de parc (Taxis, etc) - droit public HT						34'087.50

## Police Région Morges - Comptes 2023

		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4232.01	Produit des locations de places de parc - droit privé TVA 5.1% - 5.3%		67'758.60		82'000.00		67'986.36
4272.04	Macarons Résidents centre Ville		111'345.00		95'000.00		131'304.00
4272.05	Macarons Navigateurs		12'393.72		8'500.00		8'972.00
4272.06	Macarons Employés et tiers - soumis 5.1% - 5.3%		53'813.92		95'000.00		69'612.63
4272.07	Horodateurs all park		50'454.70		75'000.00		63'534.10
4272.09	Horodateurs en Euro		13'963.02		25'000.00		13'468.41
4272.10	Horodateurs en CHF		767'930.27		920'000.00		834'338.53
4272.11	Application pour paiement par smartphone		1'308'265.13		920'000.00		1'027'303.65
4272.12	Horodateurs "Beausobre" - soumis 3.5% - 3.7%		22'670.19		20'000.00		16'837.19
4272.13	Parking PCi		11'708.00		15'000.00		8'793.05
4356.00	Facturation de services à des tiers, location matériel de signalisation		78'025.65		25'000.00		23'060.00
4363.00	Remboursement des dommages et divers				5'000.00		7'023.10
4390.00	Recettes diverses		31'010.40		90'000.00		48'679.83
4659.00	Indemnités sté générale d'affichage et signalisation citadine moderne		104'700.90		65'000.00		104'029.85
<b>60120</b>	<b>Police du commerce</b>	<b>351'311.52</b>	<b>351'311.52</b>	<b>354'700.00</b>	<b>354'700.00</b>	<b>334'628.75</b>	<b>334'628.75</b>
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites (amendes)		1'007.95		1'500.00		425.00
3185.00	Honoraires et prestations de services		346'000.00		346'000.00		331'471.85
3199.00	Frais divers et de réception		129.25		2'200.00		2'534.70
3301.00	Pertes sur débiteurs divers		4'174.32		5'000.00		197.20
4272.02	Place de marché, étalage et déballage		163'104.00		120'000.00		121'827.50
4312.00	Emoluments de police		112'147.25		35'000.00		38'193.40
4390.00	Recettes diverses		14'645.00		500.00		3'369.25
4522.00	Refacturation à la Ville de Morges		57'240.95		199'200.00		171'041.40
4809.00	Prélèvement à provision pour débiteurs douteux		4'174.32				197.20
<b>60140</b>	<b>Inhumation</b>	<b>115'659.90</b>	<b>115'659.90</b>	<b>115'900.00</b>	<b>115'900.00</b>	<b>107'311.77</b>	<b>107'311.77</b>
3101.00	Imprimés et fournitures de bureau				100.00		
3185.00	Honoraires et prestations de services		64'800.00		64'800.00		60'000.00
3524.10	Convois funèbres, inhumations, divers		30'086.80		36'000.00		28'356.25
3524.11	Prise en charge frais d'obsèques		20'773.10		15'000.00		18'955.52
4272.03	Concessions au cimetière et divers				12'575.00		7'645.00
4522.00	Refacturation à la Ville de Morges		103'084.90		103'900.00		99'666.77
<b>60150</b>	<b>Police administrative</b>	<b>933'639.96</b>	<b>933'639.96</b>	<b>1'000'300.00</b>	<b>1'000'300.00</b>	<b>962'184.50</b>	<b>962'184.50</b>
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites (amendes)		16'910.75		25'000.00		11'984.50
3185.00	Honoraires et prestations de services		906'160.00		973'800.00		950'200.00

## Police Région Morges - Comptes 2023

		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3199.00	Frais divers et de réception			1'500.00			
3524.00	Versement excédentaire à la Ville de Morges	10'569.21					
4312.00	Emoluments de police		61'218.00		60'000.00		67'501.00
4370.00	Amendes perçues		872'421.96		650'000.00		662'345.08
4522.00	Refacturation à la Ville de Morges				290'300.00		232'338.42
<b>60160</b>	<b>Représentation</b>	<b>38'714.00</b>	<b>38'714.00</b>	<b>37'500.00</b>	<b>37'500.00</b>	<b>37'089.00</b>	<b>37'089.00</b>
3069.00	Indemnités, remboursements de frais divers			500.00		288.80	
3091.02	Participation aux réunions de police	1'714.00		1'000.00		800.20	
3185.00	Honoraires et prestations de services	37'000.00		36'000.00		36'000.00	
4522.00	Refacturation à la Ville de Morges		38'714.00		37'500.00		37'089.00
<b>602</b>	<b>Tâches contractuelles Tolochenaz</b>	<b>21'920.00</b>	<b>21'920.00</b>	<b>19'500.00</b>	<b>19'500.00</b>	<b>18'960.00</b>	<b>18'960.00</b>
<b>60200</b>	<b>Tâches contractuelles Tolochenaz</b>	<b>21'920.00</b>	<b>21'920.00</b>	<b>19'500.00</b>	<b>19'500.00</b>	<b>18'960.00</b>	<b>18'960.00</b>
3185.00	Honoraires et prestations de services	21'920.00		19'500.00		18'960.00	
4312.00	Emoluments de police		5'670.00		6'000.00		5'310.00
4370.00	Amendes perçues		2'780.00		4'000.00		5'500.00
4522.03	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Tolochenaz		13'470.00		9'500.00		8'150.00
<b>603</b>	<b>Tâches contractuelles St-Prex</b>	<b>319'203.42</b>	<b>319'203.42</b>	<b>298'200.00</b>	<b>298'200.00</b>	<b>297'340.00</b>	<b>297'340.00</b>
<b>60300</b>	<b>Tâches contractuelles St-Prex</b>	<b>319'203.42</b>	<b>319'203.42</b>	<b>298'200.00</b>	<b>298'200.00</b>	<b>297'340.00</b>	<b>297'340.00</b>
3143.00	Entretien signalisation	9'956.87					
3185.00	Honoraires et prestations de services	309'246.55		298'200.00		297'340.00	
4312.00	Emoluments de police		15'300.00		13'000.00		11'340.00
4356.00	Facturation de services à des tiers, location matériel de signalisation				3'000.00		
4370.00	Amendes perçues		59'812.49		30'000.00		45'840.00
4522.02	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de St-Prex		244'090.93		252'200.00		240'160.00
<b>604</b>	<b>Tâches contractuelles Buchillon</b>	<b>10'240.00</b>	<b>10'240.00</b>	<b>7'100.00</b>	<b>7'100.00</b>	<b>8'800.00</b>	<b>8'800.00</b>
<b>60400</b>	<b>Tâches contractuelles Buchillon</b>	<b>10'240.00</b>	<b>10'240.00</b>	<b>7'100.00</b>	<b>7'100.00</b>	<b>8'800.00</b>	<b>8'800.00</b>
3185.00	Honoraires et prestations de services	10'240.00		7'100.00		8'800.00	
4370.00	Amendes perçues		2'360.00		1'000.00		3'160.00
4522.06	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Buchillon		7'880.00		6'100.00		5'640.00

## Police Région Morges - Comptes 2023

		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>605</b>	<b>Tâches contractuelles Lussy-sur-Morges</b>	<b>6'960.00</b>	<b>6'960.00</b>	<b>4'200.00</b>	<b>4'200.00</b>	<b>4'800.00</b>	<b>4'800.00</b>
<b>60500</b>	<b>Tâches contractuelles Lussy-sur-Morges</b>	<b>6'960.00</b>	<b>6'960.00</b>	<b>4'200.00</b>	<b>4'200.00</b>	<b>4'800.00</b>	<b>4'800.00</b>
3185.00	Honoraires et prestations de services	6'960.00		4'200.00		4'800.00	
4312.00	Emoluments de police		630.00		500.00		765.00
4370.00	Amendes perçues		1'100.00		500.00		1'360.00
4522.05	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Lussy-sur-Morges		5'230.00		3'200.00		2'675.00

## Bilan

1.1.2023 - 31.12.2023

		SAN	Débit	Crédit	Solde
<b>91</b>	<b>ACTIF</b>	<b>4'616'833.95</b>	<b>52'630'617.61</b>	<b>-51'605'119.50</b>	<b>5'642'332.06</b>
<b>910</b>	<b>DISPONIBILITES</b>	<b>1'432'978.73</b>	<b>31'436'229.59</b>	<b>-32'186'969.63</b>	<b>682'238.69</b>
<b>9100</b>	<b>Caisse</b>	<b>15'229.25</b>	<b>96'535.15</b>	<b>-103'399.35</b>	<b>8'365.05</b>
9100.0000	Caisse	15'229.25	96'535.15	-103'399.35	8'365.05
<b>9101</b>	<b>Chèques postaux (CCP 12-656343-9)</b>	<b>1'337'941.62</b>	<b>14'840'912.43</b>	<b>-15'601'164.02</b>	<b>577'690.03</b>
9101.0000	Chèques postaux (CCP 12-656343-9)	1'337'941.62	14'840'912.43	-15'601'164.02	577'690.03
<b>9102</b>	<b>U.B.S. compte de crédit</b>	<b>10'927.98</b>	<b>65'323.10</b>	<b>-22'987.10</b>	<b>53'263.98</b>
9102.0000	U.B.S. compte de crédit N° 140299.01X - CHF	2'800.11	39'844.64	-16'922.89	25'721.86
9102.0001	U.B.S. compte de crédit N° 140299.60F - EUR	8'127.87	25'478.46	-6'064.21	27'542.12
<b>9109</b>	<b>Liquidités en transit</b>	<b>68'879.88</b>	<b>16'433'458.91</b>	<b>-16'459'419.16</b>	<b>42'919.63</b>
9109.0000	Refacturation excédent de charges/revenus à la Ville de Morges		6'708'350.00	-6'708'350.00	
9109.0001	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Préverenges		1'369'300.00	-1'369'300.00	
9109.0002	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de St-Prex		1'542'250.00	-1'542'250.00	
9109.0003	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Tolochenaz		371'900.00	-371'900.00	
9109.0004	Dépenses et recettes à ventiler	5'345.20	4'636'636.94	-4'641'982.14	
9109.0005	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Lussy		96'975.00	-96'975.00	
9109.0006	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Buchillon		87'950.00	-87'950.00	
9109.0008	Ventilation de diverses indemnités d'assurances		357'381.05	-357'381.05	
9109.0009	Contrepartie paiements YellowNet		270'643.82	-270'643.80	0.02
9109.0011	Dépenses et recettes à ventiler PRM		10'072.15	-10'072.15	
9109.0013	Compte d'attente Friderici - Débit direct		16'608.70	-16'608.70	
9109.0014	Compte d'attente Postfinance (VISA et Checkout) - Débit direct		5'502.34	-5'502.34	
9109.0015	Compte d'attente AO via QR Code	60'417.68	730'595.28	-748'093.35	42'919.61
9109.0016	Compte d'attente Avedris		131'741.40	-131'741.40	
9109.0019	Décomptes TVA à neutraliser		97'552.23	-97'552.23	
9109.0020	Salaires négatifs à neutraliser	3'117.00		-3'117.00	
<b>911</b>	<b>COMPTES COURANTS</b>	<b>192'825.50</b>	<b>20'209'868.78</b>	<b>-17'975'217.18</b>	<b>2'427'477.10</b>
<b>9111</b>	<b>Comptes courants divers</b>		<b>420.40</b>	<b>-420.40</b>	
9111.0005	c/c Agents d'affaires divers		420.40	-420.40	
<b>9113</b>	<b>Contentieux</b>	<b>1'876.55</b>		<b>-1'876.55</b>	
9113.0000	Contentieux	1'876.55		-1'876.55	
<b>9114</b>	<b>Berne - Versements SBVR</b>		<b>10'294'213.68</b>	<b>-10'294'213.68</b>	



## Bilan

1.1.2023 - 31.12.2023

		SAN	Débit	Crédit	Solde
9114.0002	Berne - Versements BV QR - AO		3'903'095.22	-3'903'095.22	
9114.0003	Berne - Versements BV QR - CTX		735'354.31	-735'354.31	
9114.0100	Berne - Versements BV QR - FA		5'655'564.15	-5'655'564.15	
9114.9999	Berne - Versements QR en erreur		200.00	-200.00	
<b>9115</b>	<b>Autres débiteurs (facturations diverses)</b>	<b>190'948.95</b>	<b>9'894'386.55</b>	<b>-7'657'858.40</b>	<b>2'427'477.10</b>
9115.0000	Autres débiteurs (facturations diverses)	190'948.95	9'894'386.55	-7'657'858.40	2'427'477.10
<b>9118</b>	<b>Avances et prêts aux employés</b>		<b>20'848.15</b>	<b>-20'848.15</b>	
9118.9003	Cagnotte des Chefs de Service		1'440.00	-1'440.00	
9118.9005	Caisse au décès		60.00	-60.00	
9118.9007	Avances salaires / 13e		19'348.15	-19'348.15	
<b>912</b>	<b>PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER</b>	<b>429'958.50</b>	<b>424.00</b>	<b>-14'938.40</b>	<b>415'444.10</b>
<b>9120</b>	<b>Titres et placements</b>	<b>295'800.00</b>		<b>-14'790.00</b>	<b>281'010.00</b>
9120.0000	Préavis 03/03.2022 - Participation au capital Société Swiss Training Academy SA	295'800.00		-14'790.00	281'010.00
<b>9122</b>	<b>Prêts</b>	<b>134'158.50</b>	<b>424.00</b>	<b>-148.40</b>	<b>134'434.10</b>
9122.0000	UBS cpte no 140299.MKV - Garantie de loyer - Av. des Pâquis 31	134'158.50	424.00	-148.40	134'434.10
<b>913</b>	<b>ACTIFS TRANSITOIRES</b>	<b>1'061'272.51</b>	<b>798'394.04</b>	<b>-1'061'281.19</b>	<b>798'385.36</b>
<b>9138</b>	<b>Revenus année courante à recevoir l'année suivante</b>	<b>1'061'272.51</b>	<b>798'394.04</b>	<b>-1'061'281.19</b>	<b>798'385.36</b>
9138.0002	Impôt anticipé à récupérer		148.40		148.40
9138.0003	Charges année suivante payées l'année courante	47'506.35	58'398.81	-47'506.35	58'398.81
9138.0100	Revenus année courante à recevoir l'année suivante	1'013'766.16	739'846.83	-1'013'774.84	739'838.15
<b>914</b>	<b>INVESTISSEMENTS PRM</b>	<b>1'499'798.71</b>	<b>185'701.20</b>	<b>-366'713.10</b>	<b>1'318'786.81</b>
<b>9140</b>	<b>Dépenses d'investissement à amortir</b>	<b>1'499'798.71</b>	<b>185'701.20</b>	<b>-366'713.10</b>	<b>1'318'786.81</b>
9140.0003	Préavis 03/03.2015 - Aménagement du nouvel Hôtel de police	930'194.76		-142'983.00	787'211.76
9140.0004	Préavis 07/11.2016 - Achat d'un véhicule d'intervention et d'un véhicule de transport et de command.	10'749.30		-10'749.30	
9140.0005	Préavis 06/11.2017 - Acquisition appareil cinémométrique semi-stationnaire	90'155.10		-22'538.75	67'616.35
9140.0006	Préavis 03/05.2018 - Acquisition Radios Polycom	32'024.35		-32'024.35	
9140.0007	Préavis 08/11.2016 - Rempl. 3 installations de surveillance automatique du trafic	155'409.90		-31'082.00	124'327.90
9140.0009	Préavis 05/09.2019 - Odysée		96'084.00	-96'084.00	
9140.0010	Préavis 01/02.2021 - Surveillance automatique du trafic	281'265.30		-31'251.70	250'013.60
9140.0011	Préavis 07/09.2022 - Achat de véhicules selon planification législature 2021-2026		89'617.20		89'617.20

## Bilan

1.1.2023 - 31.12.2023

		SAN	Débit	Crédit	Solde
<b>92</b>	<b>PASSIF</b>	<b>-4'616'833.95</b>	<b>30'490'854.46</b>	<b>-31'516'352.57</b>	<b>-5'642'332.06</b>
<b>920</b>	<b>ENGAGEMENTS COURANTS</b>	<b>-996'382.81</b>	<b>28'790'412.66</b>	<b>-28'530'175.36</b>	<b>-736'145.51</b>
<b>9200</b>	<b>Créanciers - PRM</b>	<b>-945'355.29</b>	<b>28'084'854.39</b>	<b>-27'817'928.78</b>	<b>-678'429.68</b>
9200.3000	Créanciers	-902'224.24	6'438'609.39	-6'176'129.48	-639'744.33
9200.9091	Salaires à payer		17'787'138.55	-17'787'138.55	
9200.9092	Créanciers AVS/AI/APG/AC - AF - PC famille		1'386'186.05	-1'386'186.05	
9200.9094	Créanciers LAA (Groupe Mutuel)	-18'612.15	253'213.70	-255'414.60	-20'813.05
9200.9096	Créanciers LPP (CIP)	-24'518.90	2'219'106.05	-2'212'459.45	-17'872.30
9200.9099	13e salaires à payer		600.65	-600.65	
<b>9206</b>	<b>Comptes courants divers</b>	<b>-39'412.48</b>	<b>705'628.45</b>	<b>-711'991.74</b>	<b>-45'775.77</b>
9206.0001	c/c Ville de Morges	-16'137.13	592'586.55	-597'159.84	-20'710.42
9206.0005	Recettes de police à ventiler (cartes)		93'811.90	-93'811.90	
9206.0006	Recette s/perte de carte d'identité (3/5 à verser au Canton et 2/5 à passer en recette PRM)	-19'020.00	19'070.00	-21'020.00	-20'970.00
9206.0007	Objets trouvés	-4'255.35	160.00		-4'095.35
<b>9207</b>	<b>Dépôt cartes accès zones piétonnes</b>	<b>-11'615.00</b>	<b>50.00</b>	<b>-375.00</b>	<b>-11'940.00</b>
9207.0006	Dépôt cartes accès zones piétonnes	-11'615.00	50.00	-375.00	-11'940.00
<b>9209</b>	<b>TVA à payer</b>	<b>-0.04</b>	<b>-120.18</b>	<b>120.16</b>	<b>-0.06</b>
9209.0001	TVA due 3.5% - 3.7% Place de parc "Intérieure"	-0.02	0.01		-0.01
9209.0002	TVA due 5.1% - 5.3% Place de parc "Extérieure"	-0.02	-120.19	120.16	-0.05
<b>921</b>	<b>Paiement débiteurs en avance</b>	<b>-1'635'927.50</b>	<b>1'635'037.50</b>	<b>234.70</b>	<b>-655.30</b>
<b>9215</b>	<b>Paiement débiteurs en avance</b>	<b>-1'635'927.50</b>	<b>1'635'037.50</b>	<b>234.70</b>	<b>-655.30</b>
9215.0000	Paiement débiteurs en avance	-1'635'927.50	1'635'037.50	234.70	-655.30
<b>923</b>	<b>Fonds de réserve</b>	<b>-3'179.75</b>	<b>2'145.50</b>		<b>-1'034.25</b>
<b>9233</b>	<b>Fonds de réserve</b>	<b>-3'179.75</b>	<b>2'145.50</b>		<b>-1'034.25</b>
9233.0000	Fonds de réserve Noël des enfants	-1'034.25			-1'034.25
9233.0100	Fonds de réserve pour l'achat de matériel sportif au nouvel Hôtel de Police	-2'145.50	2'145.50		
<b>925</b>	<b>PASSIFS TRANSITOIRES</b>	<b>-1'748'432.53</b>	<b>47'167.98</b>	<b>-2'911'536.34</b>	<b>-4'612'800.89</b>
<b>9258</b>	<b>Recettes année suivante reçues l'année courante</b>			<b>-2'101'825.00</b>	<b>-2'101'825.00</b>
9258.0000	Recettes année suivante reçues l'année courante			-2'101'825.00	-2'101'825.00
<b>9259</b>	<b>Factures année courante à payer l'année suivante</b>	<b>-1'748'432.53</b>	<b>47'167.98</b>	<b>-809'711.34</b>	<b>-2'510'975.89</b>
9259.0000	Factures année courante à payer l'année suivante	-47'167.98	47'167.98	-349'452.89	-349'452.89
9259.0002	Restitution aux communes de l'excédent de recettes	-369'653.62		-476'206.29	-845'859.91

**Bilan**

1.1.2023 - 31.12.2023

		<b>SAN</b>	<b>Débit</b>	<b>Crédit</b>	<b>Solde</b>
9259.0100	Factures année courante à recevoir l'année suivante	-1'331'610.93		15'947.84	-1'315'663.09
<b>928</b>	<b>Financement spéciaux et fonds de réserve</b>	<b>-232'911.36</b>	<b>16'090.82</b>	<b>-74'875.57</b>	<b>-291'696.11</b>
<b>9281</b>	<b>Fonds de renouvellement et de rénovation</b>	<b>-99'807.25</b>	<b>11'929.02</b>	<b>-74'875.57</b>	<b>-162'753.80</b>
9281.0000	Fonds de renouvellement de la flotte de véhicules	-67'720.95	7'754.70		-59'966.25
9281.0001	Fonds de réserve pour investissements futurs	-28'000.00		-14'000.00	-42'000.00
9281.0002	Fonds de réserve pour changement uniforme de police			-50'000.00	-50'000.00
9281.0100	Créances douteuses	-4'086.30	4'174.32	-10'875.57	-10'787.55
<b>9282</b>	<b>Provision solde vacances</b>	<b>-133'104.11</b>	<b>4'161.80</b>		<b>-128'942.31</b>
9282.0000	Provision solde vacances	-133'104.11	4'161.80		-128'942.31
	<b>Total bilan</b>		<b>83'121'472.07</b>	<b>-83'121'472.07</b>	

**Bilan**

1.1.2023 - 31.12.2023

		<b>SAN</b>	<b>Débit</b>	<b>Crédit</b>	<b>Solde</b>
	<b>Ecritures regroupements et corrections</b>		<b>12'122.70</b>	<b>-12'122.70</b>	
9999.77.920	Crédi - paiements collectifs		6'380.70	-6'380.70	
9999.88.920	Débi - compensation pmts collectifs		5'742.00	-5'742.00	
	<b>Total balance</b>		<b>83'133'594.77</b>	<b>-83'133'594.77</b>	

PREAVIS 01/03.2024  
**RAPPORT DE GESTION 2023**

PREAVIS 02/03.2024  
**RAPPORT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2023**

---

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

### **PARTIE COMMUNE – PREAMBULE**

Les deux rapports sur la gestion et les comptes de l'exercice 2023 figurent dans cet unique document. Il y aura 2 parties pour permettre au Conseil Intercommunal de débattre et voter séparément les 2 préavis.

La commission chargée de ces études s'est réunie à 3 reprises, la première au pavillon Audrey Hepburn de Tolochenaz et les 2 suivantes dans les locaux de la PRM.

Les 3 séances ont eu lieu les :

- mardi 4 avril à 18h30 pour une première étude du rapport de gestion et des comptes. Etaient présents : Mmes Béatrice Moser (nouvelle titulaire de Préverenges en remplacement de M. Steen Boschetti-démissionnaire) et Catherine Sutter. MM. Jeanny Perrin et Hugo van den Hombergh.  
A titre informel en tant que suppléants : MM. Erik Fruijtier, Frédéric Defever et Thi Nguyen (nouveau de Préverenges pour remplacer Mme Sandrine Böhlen-démissionnaire). Mme Chantal Trabaud déléguée de St-Prex a représenté son village, Mmes Sylvie Fuchs et Barbara Dellwo étant excusées,
- jeudi 18 avril à 18h30 pour le rapport de gestion 2023 en présence de M. Laurent Pellegrino, membre du CoDir; pour la PRM, le Commandant Clément Leu et le Capitaine David Stauffer. Les commissaires présents : Mmes Sylvie Fuchs (St-Prex), Catherine Hodel (Morges), Béatrice Moser (Préverenges) Catherine Sutter (Tolochenaz), MM. Hugo van den Hombergh (Lussy-sur-Morges) et Jeanny Perrin (Buchillon). M. Thi Nguyen à titre informel,
- mercredi 24 avril à 18h30 pour les comptes 2023 en présence de Mmes Sylvie Fuchs, Catherine Hodel, Béatrice Moser, Catherine Sutter et M. Hugo van den Hombergh. M. Erik Fruijtier suppléant remplace M. Jeanny Perrin excusé. M. Thi Nguyen à titre informel. M. David Guarna membre du CoDir ainsi que le Lt Col. Leu, le Capitaine Stauffer et M. Hervé Baer de la PRM.

A l'issue des deux dernières séances, la commission s'est positionnée sur les préavis hors de la présence des représentants.

Les membres de celle-ci adressent tous leurs chaleureux remerciements pour les réponses à leurs nombreuses questions et pour tous les éclaircissements surtout pour les nouveaux commissaires.

**PREAVIS N° 01/03.2024 – RAPPORT DE GESTION 2023**

La commission apprécie toujours grandement le rapport de gestion qui est vraiment très complet par rapport à d'autres corps de police. Celui-ci a certainement généré beaucoup d'heures de préparation et de réalisation et les membres de la commission tiennent à en remercier tous les auteurs.

Nous relevons ci-dessous diverses questions avec leurs réponses.

- ***En quoi consiste la formation « Police et Société » et quelle est sa durée ?***

- Il s'agit d'une formation continue destinée aux policiers de proximité. Elle se décline en 7 modules d'une journée de la manière suivante :
  - 1. Le travail en partenariat et les éléments de posture à adopter
  - 2. Les mineurs
  - 3. Les dépendances
  - 4. Les discriminations de genre et LGBT+
  - 5. La migration, société en mutation
  - 6. La radicalisation
  - 7. Le renseignement de proximité

- ***Combien de personnes « s'occupent » de Neo et combien coûte-t-il ?***

- Notre responsable informatique et son stagiaire médiamaticien s'occupent de l'assistant virtuel. Les coûts de développement ont été de CHF 4'500.00. L'utilisation et la maintenance, basées sur un nombre de conversations estimées à 1'000/mois coûtent environ CHF 10'000.00. On entend par conversation la connexion d'un ordinateur externe à Néo sur 24 heures.

- ***Faites-vous des contrôles après les manifestations et si oui lesquels ?***

- Après la fin des manifestations, des contrôles sont effectués, souvent des contrôles de circulation, de manière non-systématique. En principe, nous ne contrôlons à l'intérieur de la manifestation que si des événements le nécessitent ou lorsque l'heure de fermeture n'est pas respectée.

- ***La presse a dernièrement relaté des violences envers des agents traités par les tribunaux, quel est le ressenti des agents concernés ?***

- En terme de ressenti et pendant longtemps, les policiers ont eu tendance à s'accommoder d'une certaine forme de violence en se disant qu'elle fait partie de la fonction. S'il existe toujours un certain niveau « d'acceptation », les agents déposent plainte lorsque les propos et actes ne sont plus portés que sur l'uniforme mais la personne. PRM connaît quelques cas de violences dans lesquels les agents ont déposé plainte pour voie de fait et injure.

## RAPPORTS DE LA COMMISSION DE GESTION ET FINANCES AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

### - **Quelle formation suivent les ASP ?**

- Les ASP suivent la formation de base de 10 semaines à l'Académie de Police, de même que la formation continue (cours de psychologie en 2023). Ils sont intégrés aux cours donnés aux policiers pour les bases de self défense notamment. De plus, des formations spécifiques peuvent leur être données au besoin (par exemple : « apprivoiser ses émotions pour ajuster ses actions »).

Les objectifs du plan de législature 2021-2026 leur déclinaison et l'évolution des actions menées (page 8 du rapport de gestion) montrent l'état d'avancement des différents points sur l'année 2023 et non sur le cumul des 2 ½ ans.

La commission souligne la mise en place en 2023 d'un dispositif de suivi des victimes d'infractions. Il a déjà démontré son opportunité dans plus de 100 cas suivis l'an dernier.

Un nouveau tableau sur la prévention scolaire montre les chiffres 2022-2023 basés sur l'année scolaire, soit du mois de septembre au mois de juin.

Morges est	725
Morges ouest	808
Beausobre	759
Préverenges	1 285
St-Prex	814
Buchillon	78
Total	4 469

Au chapitre 2.15 formations, la commission remarque et félicite la PRM pour le nombre « colossal » d'heures de formation qu'elle offre à tous ses collaborateurs durant l'année ainsi que toutes les heures consacrées aux écoles.

Nous avons pu voir les différences entre les 3 sortes de boucliers que possède la police. Le dernier acquis est plus léger et plus maniable que les 2 autres. Chaque véhicule est équipé de ces boucliers.

### Visite

Le jeudi 16 novembre 2023 en fin de journée, tous les membres titulaires et plusieurs suppléants ont pu visiter le centre de tirs (STA) à Etoy. Le Commandant Leu et M. Gédale Senato, directeur de SDS (Swiss Defense Solutions) nous ont tout expliqué en détail et montré les locaux ainsi que le matériel. C'était vraiment très intéressant de voir comment les salles sont insonorisées, équipées et comment les « tireurs » s'entraînent et dans quelles conditions. La commission tient à remercier tout spécialement ces 2 personnes.

## RAPPORTS DE LA COMMISSION DE GESTION ET FINANCES AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Ci-dessous, les tableaux qui récapitulent les événements de police par ordre décroissant, le premier en 2022.

### Classement des 7 plus grands résultats des événements de police par commune

Buchillon	Trouble ordre/nuisances s	Cambriolages	Infract.circul.routière	Dommmages à la propriété	Accidents circulation	Stupéfiants	
	10	6	4	3	1	1	
Lussy-sur-Morges	Accidents circulation	Trouble ordre/nuisances s	Infract.circul.routière	Vols/escroqueries	Cambriolages		
	3	2	1	1	1		
Morges	Infract.circul.routière	Vols/escroqueries	Accidents circulation	Stupéfiants	Dommmages à la propriété	Cambriolages	Cybercriminalité
	331	202	188	157	100	92	37
Préverenges	Infract.circul.routière	Accidents circulation	Cambriolages	Stupéfiants	Vols/escroqueries	Cybercriminalité	Dommmages à la propriété
	46	27	20	15	11	11	9
St-Prex	Infract.circul.routière	Accidents circulation	Cambriolages	Cybercriminalité	Stupéfiants	Vols de véhicules	Vols/escroqueries
	48	31	20	14	12	11	10
Tolochenaz	Infract.circul.routière	Accidents circulation	Cambriolages	Dommmages à la propriété	Vols/escroqueries	Cybercriminalité	Stupéfiants
	26	15	11	9	7	5	4
6 communes	Infract.circul.routière	Accidents circulation	Vols/escroqueries	Stupéfiants	Cambriolages	Dommmages à la propriété	Cybercriminalité
	456	265	231	189	150	121	67

Le deuxième pour 2023.

### Classement des 7 plus grands résultats des événements de police par commune

Buchillon	Troubles ordre/nuisances s.	Cambriolages	Accidents circulation	Dommmages à la propriété	Infract.circul.routière	Cybercriminalité	
	7	5	4	2	2	1	1
Lussy-sur-Morges	Accidents circulation	Cambriolages	Vols/escroqueries	Cybercriminalité	Infract.circul.routière	Dommmages à la propriété	Stupéfiants
	4	4	3	3	2	1	1
Morges	Troubles ordre/nuisances s.	Vols/escroqueries	Infract.circul.routière	Accidents circulation	Stupéfiants	Cambriolages	Cybercriminalité
	316	281	244	199	116	111	92
Préverenges	Troubles ordre/nuisances s.	Infract.circul.routière	Accidents circulation	Dommmages à la propriété	Cybercriminalité	Cambriolages	Vols/escroqueries
	78	34	28	27	25	22	16
St-Prex	Troubles ordre/nuisances s.	Accidents circulation	Infract.circul.routière	Cambriolages	Vols/escroqueries	Cybercriminalité	Dommmages à la propriété
	71	42	39	27	25	20	18
Tolochenaz	Troubles ordre/nuisances s.	Cambriolages	Accidents circulation	Infract.circul.routière	Cybercriminalité	Dommmages à la propriété	Vols/escroqueries
	22	22	21	16	14	7	6
6 communes	Troubles ordre/nuisances s.	Infract.circul.routière	Vols/escroqueries	Accidents circulation	Cambriolages	Cybercriminalité	Dommmages à la propriété
	494	337	331	298	191	155	153

En comparant ces 2 dernières années, le constat est que les infractions à la circulation routière et les accidents de la circulation ont bien reculé ; alors que les troubles de l'ordre public et des nuisances sonores se retrouvent en tête dans la majorité des communes. Les cambriolages et la cybercriminalité ont augmenté.



## **RAPPORTS DE LA COMMISSION DE GESTION ET FINANCES AU CONSEIL INTERCOMMUNAL**

Nos remerciements vont à tous les cadres, agents et collaborateurs de la PRM ainsi qu'aux membres du CoDir pour leur engagement et leur travail durant cette année 2023 bien chargée.

### **CONCLUSION**

A l'unanimité de ses membres, la Commission conseille d'accepter le préavis 01/03.2024 sur le rapport de gestion PRM 2023.

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

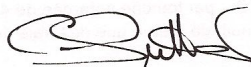
### **LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA PRM**

- vu le rapport de gestion du Comité de direction,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### **décide**

1. d'approuver la gestion relative à l'exercice 2023.

Au nom de la commission  
La Présidente et rapportrice



Catherine Sutter

**Rapport présenté au Conseil Intercommunal en séance du 28 mai 2024**

Tolochenaz, le 2 mai 2024/cs

**PREAVIS N° 02/03.2024 – RAPPORT DES COMPTES DE L'EXERCICE 2023**

Une nouvelle fois pour cette année, les membres de la commission ont fortement apprécié la clarté des comptes ainsi que l'annexe qui explique les grandes différences entre le budget et les comptes.

Nous avons demandé à visionner certains comptes, entre autres ceux-ci :

- 60000-3187.07 Etudes et divers
- 60000-3313.00 Amortissement dépenses d'équipement
- 60000-4370.00 Amendes perçues
- 60000-4390.00 Recettes diverses

Le projet Odyssee a certes été rompu avec la société XPlain, mais cette dernière n'était pas l'unique mandataire. Le projet se poursuit et un nouveau fournisseur sera trouvé pour remplacer XPlain. Le montant de CHF 96'084.00 est l'amortissement qui correspond au montant dépensé en 2023. Il n'est pas perdu car les phases préparatoires seront prises en considération avec la suite du programme. Ce montant se retrouve au bilan, sous la rubrique investissement.

Le compte attribution au fonds de réserve pour changement d'uniforme de police no 60000.3809.02 montre une charge de CHF 50'000.00 alors qu'elle n'a pas été budgétée. Le budget est établi dans le courant du printemps, approuvé par le CoDir en juin et par le Conseil Intercommunal en septembre de chaque année. Cette dépense a eu lieu en fin d'année donc elle n'a pas pu être intégrée dans le budget 2023.

Les comptes honoraires et prestations de service nos 60120.3185.00 et 60140.3185.00 montrent les mêmes montants au budget et dans les comptes. Ceci s'explique par le fait que le budget est établi en fonction d'un nombre d'heures escompté maximum correspondant au nombre d'effectifs, soit des heures normalement effectuées. Les heures d'absences sont ensuite réduites de ce montant. En 2023, il n'y a pas eu d'absence, donc pas de déduction et les montants restent identiques.

Toutes les explications et les éclaircissements à nos diverses questions nous ont été apportés.  
Un grand merci au Lt Col. Leu et à ses collaborateurs.

## RAPPORTS DE LA COMMISSION DE GESTION ET FINANCES AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le tableau ci-dessous indique l'ensemble des recettes et des charges ainsi que les montants totaux des 6 communes et du coût par habitant.

### PRM / COMPTES ET BUDGETS

Evolution des recettes et des charges (sans la participation des communes et sans les charges du personnel affectées aux tâches contractuelles)

	RECETTES	Commentaires	CHARGES	Commentaires		A charge des communes	Coûts par habitant
Budget 2013	2'048'000		8'258'400		2013	6'210'400	230,65
<b>Comptes 2013</b>	<b>2'956'503</b>		<b>8'313'665</b>		<b>2013</b>	<b>5'357'162</b>	<b>185,22</b>
Budget 2014	2'539'600	Amendes + 400'000 - Achat radar laser	8'675'300	Entrée Buchillon et Lussy au 01.07.2013 - augmentation effectifs	2014	6'135'700	216,37
<b>Comptes 2014</b>	<b>2'856'305</b>		<b>8'573'200</b>		<b>2014</b>	<b>5'716'895</b>	<b>196,37</b>
Budget 2015	2'788'100	Avec 1'100 de reprise pour débiteurs douteux	8'819'200		2015	6'031'100	208,52
<b>Comptes 2015</b>	<b>2'913'592</b>		<b>8'899'210</b>	Fluctuation du personnel	<b>2015</b>	<b>5'985'618</b>	<b>202,11</b>
Budget 2016	2'742'000	Avec 1'500 de reprise pour débiteurs douteux	9'173'750	Augmentation des effectifs	2016	6'431'750	220,92
<b>Comptes 2016</b>	<b>2'589'751</b>		<b>8'693'888</b>		<b>2016</b>	<b>6'104'137</b>	<b>204,33</b>
Budget 2017	2'839'500		9'459'900	Formation continue Assurances Location remorque radar	2017	6'620'400	223,65
<b>Comptes 2017</b>	<b>3'845'107</b>		<b>9'116'825</b>	Recette + importantes par test radar semi-stationnaire	<b>2017</b>	<b>5'271'718</b>	<b>175,65</b>
Budget 2018	3'758'900	Introduction Radar-Girafe	10'956'850	Nouvel Hôtel de Police (loyer sur 8 mois) Effectifs + 3 ETP Amortis. équipement	2018	7'197'950	240,94
<b>Comptes 2018</b>	<b>4'134'849</b>		<b>10'047'014</b>	Nouvel Hôtel de Police. Tout le personnel n'a pas été engagé. Effectifs - 1.9 ETP	<b>2018</b>	<b>5'912'165</b>	<b>197,22</b>
Budget 2019	3'915'100		11'199'150		2019	7'284'050	242,70
<b>Comptes 2019</b>	<b>4'792'753</b>	Radar-Girafe sur l'année complète	<b>10'945'092</b>	Effectifs + 7 ETP	<b>2019</b>	<b>6'152'339</b>	<b>203,94</b>
Budget 2020	4'003'100		11'529'650		2020	7'526'550	251,08
<b>Comptes 2020</b>	<b>4'405'878</b>	COVID-19	<b>10'882'328</b>	COVID-19	<b>2020</b>	<b>6'476'480</b>	<b>212,36</b>
Budget 2021	4'617'000		12'216'250	Effectifs + 2.75 ETP	2021	7'599'250	251,90
<b>Comptes 2021</b>	<b>5'244'708</b>		<b>11'350'246</b>		<b>2021</b>	<b>6'105'538</b>	<b>195,35</b>
Budget 2022	4'732'100		12'425'950		2022	7'693'850	252,27
<b>Comptes 2022</b>	<b>4'422'313</b>	Girafe endommagée	<b>11'746'509</b>		<b>2022</b>	<b>7'324'196</b>	<b>229,45</b>
Budget 2023	4'742'500		12'817'400	Formation de 3 asp. + taxes	2023	8'074'900	258,36
<b>Comptes 2023</b>	<b>5'183'099</b>	Rétroc. ass./div.amendes/+manifestations et marchés	<b>12'412'139</b>	Traitements et cotisations du personnel/marquage à rattraper	<b>2023</b>	<b>7'229'040</b>	<b>224,32</b>
Budget 2024	4'967'000	Diminution des horod.euros	13'374'300	Traitements et cotisations personnel/2 speedy	2024	8'407'300	263,38

Nos considérations finales sont les suivantes :

- toutes les explications concernant les fluctuations ont été apportées dans le préavis ainsi que dans l'annexe. Elles sont claires, circonstanciées et justifiées. La commission les comprend et les accepte,
- le coût par habitant de CHF 224,32 est légèrement plus bas qu'en 2022 et cela nous rassure. Une hausse de 306 habitants sur le total des 6 communes a aussi permis d'abaisser ce coût,
- nous sommes très satisfaits de ce résultat et remercions les membres du CoDir ainsi que la PRM pour les efforts fournis afin de rester en-dessous du seuil des CHF 240.00.

En annexe de ce document, se trouve le rapport sur l'examen succinct (review) de la société BDO.

## **RAPPORTS DE LA COMMISSION DE GESTION ET FINANCES AU CONSEIL INTERCOMMUNAL**

### **CONCLUSION**

A l'unanimité de ses membres, la commission recommande d'accepter le préavis 02/03.2024 sur les comptes 2023.

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

### **LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA PRM**

- après avoir pris connaissance du préavis du Comité de direction présentant les comptes 2023,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

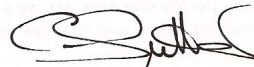
#### **décide**

1. d'adopter les comptes des activités de police de la Police Région Morges pour 2023, représentant des charges à hauteur de CHF 14'922'938.84 et des recettes pour un montant de CHF 7'693'898.74. La différence, présentant un excédent de charges de CHF 7'229'040.10 est entièrement couverte par les communes membres;
2. de prendre acte des comptes ordinaires des tâches par contrat de droit administratif pour 2023, représentant des charges à hauteur de CHF 3'147'585.19 couvertes par les recettes de fonctionnement et la participation des communes bénéficiaires des prestations. Les charges et revenus étant les suivants :
  - CHF 2'789'261.77 (charges), CHF 3'905'885.03 (revenus) pour la Commune de Morges,
  - CHF 319'203.42 (charges), CHF 75'112.49 (revenus) pour la Commune de Sait-Prex,
  - CHF 21'920.00 (charges), CHF 8'450.00 (revenus) pour la Commune de Tolochenaz,
  - CHF 10'240.00 (charges), CHF 2'360.00 (revenus) pour la Commune de Buchillon,
  - CHF 6'960.00 (charges), CHF 1'730.00 (revenus) pour la Commune de Lussy-sur-Morges.

**RAPPORTS DE LA COMMISSION DE  
GESTION ET FINANCES AU  
CONSEIL INTERCOMMUNAL**

3. de dire que le solde des contrats de droit administratif est à la charge ou au bénéfice de chaque commune.

Au nom de la commission  
La Présidente et rapportrice



Catherine Sutter

**Rapport présenté au Conseil Intercommunal en séance du 28 mai 2024**

## RAPPORTS DE LA COMMISSION DE GESTION ET FINANCES AU CONSEIL INTERCOMMUNAL



Tél. + 41 21 310 23 23  
www.bdo.ch  
lausanne@bdo.ch

BDO SA  
Biopôle bât. Metio - Epalinges  
Case postale 151  
1001 Lausanne

### RAPPORT DE L'AUDITEUR

Au Conseil intercommunal de l'Association Police Région Morges, Morges

#### Rapport sur l'examen succinct (review) des comptes annuels

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes de l'Association Police Région Morges comprenant le bilan, le compte de fonctionnement et le tableau des investissements pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2023.

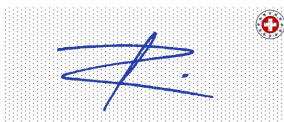
Ces comptes relèvent de la responsabilité du Comité de Direction de l'Association Police Région Morges (PRM) alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'Audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes de l'association ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes de l'association ne sont pas conformes à la Loi sur les communes du 28 février 1956 et au Règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Lausanne, le 18 avril 2024

BDO SA



Loïc Rossé  
Expert-réviseur agréé



pp Nicole Allemand  
Expert-réviseur agréé

#### Annexes

Comptes 2023 comprenant :

- Bilan
- Comptes de fonctionnement
- Tableau des investissements